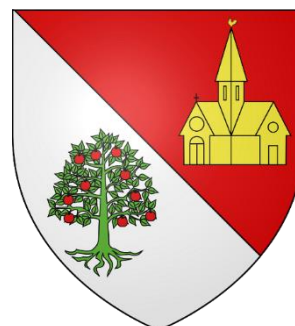


La Cueillette

LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER – Mars 2026



BIBOST

Les résultats des élections municipales du 15 mars à Bibost

La liste « Bibost, aujourd'hui et demain », conduite par Franck Chaverot a été élue avec 202 voix, soit 49,51% des inscrits et 100% des exprimés. Elle obtient les 15 sièges disponibles.

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	408		
Abstentions	188	46,08	
Votants	220	53,92	
Blancs	5	1,23	2,27
Nuls	13	3,19	5,91
Exprimés	202	49,51	91,82

L'état civil

Naissances : Iris Catherine Laurence SAGNOL, née le 18 février 2026 à Ecully
Louis Paul NOTIN, né le 25 février 2026 à Écully

Décès : Danielle TRAPIER, décédée le 16 février 2026 à Lyon 3ème

L'agenda

Conseil municipal, au Centre d'Animation
le lundi 30 mars, à 19h30

Fête de printemps, par l'école et l'APE
le vendredi 3 avril à 15h45.

Théâtre par Bibol'and Scene,
du 3 au 12 avril : détails pages suivantes

Rallye de Charbonnières et buvette
Le vendredi 17 avril

Messe
le dimanche 3 mai à 10h

Conseil municipal, au Centre d'Animation
le lundi 4 mai, à 19h30

Fête des conscrits le 8 mai.
départ du défilé à 11h30.

Concours de boules GMA,
par La Poussette Boule
en doublettes, les 13 et 20 mai

La fabrication et la vente des bugnes de l'ADMR



L'équipe de Bibost : Yvette, Valérie et Christine

Cette année encore, l'opération "bugnes de l'ADMR" a été une grande réussite.

Durant 3 jours, plus de 120 bénévoles se sont relayés pour fabriquer des bugnes dans une ambiance chaleureuse et les distribuer ensuite.

Ce sont 121 kg de farine, 131 plaques de beurre et presque 1000 œufs qui ont été transformés en bugnes. C'est 1 500 sachets de 12 bugnes qui ont été confectionnés.

Ces bugnes ont été ensuite vendues sur 5 communes : Bessenay, Bibost, Brussieu, St Julien et Courzieu. Mais de nombreux gourmands d'autres communes voisines sont allés en acheter à Brussieu.

A Bibost, nous avons battu notre record avec plus de 200 sachets vendus, ce qui est beaucoup pour notre petit village.

Merci à tous les bénévoles sans lesquels ces journées ne pourraient avoir lieu. Merci à tous les bibolands d'avoir une nouvelle fois répondu présents pour faire de cet évènement annuel une belle réussite.

Les bénéfices de cette vente permettront d'offrir une prime au personnel de l'ADMR de la section de Bessenay. Merci beaucoup et rendez-vous l'année prochaine.

Heureux anniversaire Antonia

Le 3 mars, les amis du mardi après-midi du Club Soleil d'Automne avec des membres de la famille ont fêté l'anniversaire de notre doyenne, Antonia Bonnard.

Pour les 101 ans d'Antonia, nous avons offert quelques fleurs et partagé gâteaux et cidre apportés par la famille.

Ensuite, nous avons joué à la belote, la passion d'Antonia.



La remise du Livre d'Or.



Le 20 février, les conscrits des classes en 5 et en 6 se sont retrouvés au Centre d'Animation pour le passage du Livre d'Or.

Damien Rozier, président des classes en 5 a remis le Livre d'Or à Anaïs Venet, présidente des classes en 6.

La soirée s'est terminée de façon festive par le verre de l'amitié.

Rendez-vous est pris pour la fête des classes en 6 le vendredi 8 mai.

La rencontre en chansons entre les élèves et les aînés.



Le mardi 3 février, les aînés du Club Soleil d'Automne ont accueilli les enfants de l'école et les enseignants au Centre d'Animation. Applaudis par les familles et les amis, sous la direction de Claire Guynamard, les enfants ont chanté 2 belles chansons. Les aînés ont pris la suite. Et tous ensemble, nous avons chanté « Une chanson douce » d'Henri Salvador. Pour terminer, ont eu lieu des échanges : les cadeaux fabriqués par les enfants et les goûters offerts par le Club. Tout le monde a apprécié ce moment chaleureux et convivial. !

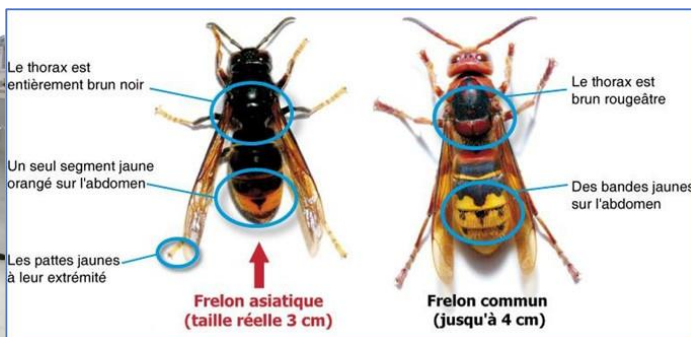
Le circuit Gnolus est à nouveau opérationnel !



Profitons des beaux jours qui arrivent pour découvrir le village de Bibost en s'amusant avec le circuit Gnolus. Avec les travaux sur l'esplanade du Centre d'Animation, la statue de l'Arbre Magique (départ du circuit Gnolus) a été enlevée puis remise en place devant le Centre, sur le côté droit. C'est Alain et Serge qui s'en sont occupés. Et bientôt, un panneau expliquant l'origine de cette œuvre d'art !

Pour le circuit Gnolus, voir le site internet de Bibost à www.mairie-bibost.fr, rubriques «découvrir, les randonnées à Bibost».

La réunion de lancement de la lutte contre les frelons asiatiques.



M. le maire a présenté le bilan de la campagne 2025 : 22 pièges et 197 frelons attrapés. Après un rappel sur l'importance de la lutte contre le frelon asiatique aussi bien pour notre santé que pour la biodiversité, des pièges ont été distribués aux nombreux bibolands présents. C'est 33 pièges qui seront installés sur la commune pour la campagne 2026 de lutte contre le frelon asiatique sans compter les pièges en possession des particuliers. Pour ceux qui n'étaient pas à la réunion, il est possible de venir chercher des pièges à la mairie. Si vous découvrez des nids de frelons, merci de le signaler à la mairie.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, à la mairie,
le 9 mars 2026 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

Présents : Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Sandrine MARVALIN-GEANT, Jean-Philippe CHAUX, Thierry BEAU, Frédéric BONNARD, Elodie GIDON, Didier GOUTTE, Laurent MARION, René MICHEL, Josette RAYMOND, Valérie ROZIER.

Excusés : Claire DOUVIER (Pouvoir donné à Sandrine MARVALIN-GEANT), Éric Blanc (Pouvoir donné à Frédéric BONNARD).

Absente : Sophie BOUVARD

1 Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Mr Thierry BEAU est désigné comme secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 janvier 2026

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal 12 janvier 2026, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mme Valérie ROZIER (secrétaire de séance du Conseil municipal du 12 janvier 2026) à signer le procès-verbal de séance.

3 Délibération avenant n°1 convention relative à l'instruction du droit des sols.

Arrivée de Laurent Marion

Le service d'instruction du droit des sols assiste les communes sur les dossiers d'urbanisme. En contrepartie, une participation financière est demandée aux communes basées jusqu'à présent sur une facturation à l'acte. Les coûts unitaires de la facturation à l'acte sont fixés comme suit :

- CUb : 100 €
- DP : 160 €
- PC : 335 €
- PA : 340 €
- PD : 110 €

Afin d'assurer la pérennité de ce service, il est proposé un avenant financier proposant l'intégration du reste à charge du coût global. Le mode de calcul serait basé sur le point proportionnelle d'utilisation du service par chaque commune (calcul par tantième).

Ces modalités s'appliquent chaque année pendant toute la durée de la convention et de ses renouvellements, sauf modification par un nouvel avenant.

Les autres dispositions de la convention initiale restent inchangées.

- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 de la convention relative à l'instruction du sol, à l'unanimité des membres votants.

Le conseil municipal de Bibost décide que les réunions du conseil se tiendront à nouveau au centre d'animation à partir du 30 mars 2026.

Cette décision met fin au transfert provisoire à la mairie qui avait été décidé le 7 avril 2025.

- *A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le retour des réunions du conseil municipal au centre d'animation à partir du 30 mars 2026.*

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur les demandes de subventions et participations reçues pour l'année 2026.

Il propose, en conséquence, au Conseil municipal de fixer pour l'exercice en cours le montant de chacune de ces subventions et participations :

Participations financières

- ✓ Association des Maires du Rhône : **354,00 €**
 - dont **104,00 €** au titre de l'adhésion 2025
 - dont **250,00 €** pour la formation des élus
- ✓ ACM de Bessenay – Accueil des mercredis et vacances 2026 : **6 667,00 €**

Subventions aux associations locales

- ✓ Amicale des sapeurs-pompiers : **200,00 €**
- ✓ Club Soleil d'Automne : **100,00 €**
(subvention exceptionnelle pour le financement du musicien lors du repas des aînés)

Subventions à caractère social

- ✓ Association des Personnes Handicapées de la Région Arbresloise : 80,00 €
- ✓ ADMR – participation au prix du repas : 2,00 € par repas
- ✓ ADMR – aide à l'achat d'un local (5 740 € sur 5 ans) : 1 148,00 €
- ✓ Solidarité Partage (558 habitants × 0,22 €) : 122,76 €

Subventions scolaires

- ✓ Crédits fournitures scolaires : 52,00 € par élève (52 élèves)
- ✓ École – sorties scolaires : 15,00 € par élève
- ✓ École – fête de Noël : 300,00 €

- *Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, accepte les propositions de subventions et participations pour l'année 2026 à l'unanimité des membres votants*

Chaque année lors de l'élaboration du budget, il est nécessaire de définir le taux applicable pour le calcul des impôts directs. Ces taux concernent les taxes foncières (bâti et non bâti) ainsi que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

M. Le Maire propose au conseil municipal de **maintenir les taux actuels** des taxes locales.

- ✓ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **16,83 %**
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : **28,75 %**
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **44,59 %**

- *Le Conseil Municipal ayant entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, accepte de maintenir les taux actuels des impôts directs locaux à l'unanimité des membres votants.*

M. le Maire s'étant retiré, la séance est placée sous la présidence de M. MICHEL René, doyen de la séance. L'article 205 de la loi de finance 2024 généralise le CFU (compte financier unique) qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion jusqu'alors présentés pour chaque résultat d'exercice.

Le budget général de l'exercice 2025, pour lequel le compte financier unique est soumis par M. le Président, s'est exécuté du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la section d'investissement ainsi que pour les opérations de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

- ✓ Section d'investissement :
Dépenses : 564 222,50 €
Recettes : 221 874,99 €
- ✓ Section de fonctionnement :
Dépenses : 358 711,37 €
Recettes : 419 557,66 €

Ces résultats sont repris pour l'élaboration du budget de l'exercice 2026.

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré, M. le Maire s'étant retiré au moment du vote, le conseil municipal délibère sur le compte financier unique de la commune pour l'exercice 2025.

- *Le conseil municipal approuve le compte financier unique 2025 à l'unanimité des membres votants (sauf Mr Le Maire)*

Monsieur Le Maire,

Constatant que le **Compte Financier Unique (CFU) 2025** fait apparaître au 31/12/2025 :

- ✓ un excédent de fonctionnement de 390 912,19 €,
- ✓ un déficit d'investissement de 186 370,26 €,

Propose l'affectation du résultat de façon suivante :

A) Affectation de l'excédent de fonctionnement

- ✓ Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (002 – excédent antérieur reporté) : **390 912.19€**

B) Déficit d'investissement

- ✓ Déficit reporté (001 – déficit d'investissement reporté) : **186 370,26 €**

- *Le conseil municipal approuve l'affectation de résultat 2025 à l'unanimité des membres votants.*

Monsieur le Maire rappelle que le budget primitif constitue l'acte fondamental de la gestion communale et prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année.

Madame MARVALIN-GEANT, adjointe aux finances, présente en détail le budget primitif 2026. Elle précise que la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à **800 784,39 €**, tandis que la section d'investissement s'équilibre à **743 152,34 €**.

Les membres du Conseil municipal échangent sur les principales orientations budgétaires.

Monsieur Le Maire précise que le budget d'investissement est un budget de transition pour laisser toute possibilité au prochain conseil municipal en place de définir plus précisément les axes d'investissement.

Après ces échanges, le Budget Primitif 2026 est soumis au vote.

- *Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres votants le Budget Primitif 2026 tel que présenté.*

Après avoir présenté au conseil municipal le projet de dépenses et de recettes à inscrire en section de fonctionnement et en section d'investissement pour le budget primitif 2026, Monsieur le Maire propose d'approuver le budget primitif 2026 avec un taux de fongibilité des crédits fixé à 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exception des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Pour rappel, la section de fonctionnement s'équilibre à 800 784,39 € et la section d'investissement à 743 152,34 €.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le taux de fongibilité de crédits à 7.5% des dépenses réelles de chaque section.*

Rajout d'un point à l'ordre du jour : avenant au marché de travaux du centre d'animation sur le lot n°4

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que des modifications ont été apportées aux travaux du **lot n°4 « Menuiserie »** dans le cadre du marché de travaux attribué à l'entreprise SMC JOURNET.

Ces modifications entraînent l'établissement d'un **avenant négatif** au marché initial. Les modifications concernent essentiellement le remplacement de BSO (brise soleil orientable) par des stores extérieurs automatisés sur la façade sud du bâtiment.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le **Code général des collectivités territoriales**,

Vu le **Code de la commande publique**,

Vu la délibération du **07 avril 2025** décidant l'attribution des marchés de travaux,

Vu la proposition du **maître d'œuvre**,

il est proposé l'avenant suivant :

Lot	Titulaire	Marché initial HT	Avenant
Lot 4 « Menuiserie »	SMC Journet	87 392.10 € HT	- 2 633.00 € HT
Total HT			84 759.10€ HT
Total TTC		104 870.52 € TTC	101 710.92€ TTC

Le montant total du marché est ainsi porté à **84 759,10 € HT, soit 101 710,92 € TTC**
(au lieu de **104 870,52 € TTC**)

- *Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :*
 - ✓ *approuve l'avenant négatif au marché du lot n°4 « Menuiserie » pour un montant de - 2 633,00 € HT,*
 - ✓ *autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant ainsi que tout document afférent à ce dossier.*

Commission urbanisme par Claire DOUVIER :Déclarations préalables

DP06902226000001 : création de 3 ouvertures – pose de 3 fenêtres PVC couleur chêne doré – sans opposition le 09/02/2026

BLOUIN Anthony 882 chemin de la Brosse

DP06902226000002 : changement d'un grillage par un grillage rigide occultant couleur anthracite sur muret existant – Sans opposition le 06/02/2026

BLANC René 77 chemin des Chevriers

DP06902226000003 : Travaux pour un muret surmonté d'un grillage en limite de propriété. Le muret serait réalisé dans la continuité de celui qui sépare la propriété de Mme Seneclauze de celle de Mr René Blanc. Même hauteur– Sans opposition le 09/02/2026

BARDONNET Mickaël 55 chemin des Chevriers

DP06902226000004 : Pose d'un escalier métal de couleur marron noisette, transformation d'un garde-corps en bois par un en métal couleur marron noisette, création d'un enrochement et embellissement extérieur – Sans opposition le 27/02/2026

VINCENT Violaine 36 chemin des Sagnes

Commission finances et RH par Sandrine MARVALLIN-GEANT :

L'agent technique Mr Herbelot-Porte Serge a démissionné. Son contrat se termine au 31 mars 2026. L'offre de poste à pourvoir a été diffusée.

Commission Fleurissement Josette RAYMOND :

Le nettoyage des massifs va débuter prochainement.

Commission bâtiments par Didier GOUTTE :

L'entreprise Lardy doit venir faire quelques retouches de peinture au centre d'animation.

Le 23 mars l'entreprise Eiffage doit reprendre les sols sous le porche devant l'entrée du centre d'animation. L'accès au bâtiment risque d'être perturbé. Les utilisateurs seront informés des dispositions à prendre pendant les travaux.

Une barrière en bois va être installée au tour de «l'arbre magique »aux abords du centre d'animation.

Commission enfance jeunesse par Laurent MARION :

Un conseil d'école va avoir lieu fin mars.

Commission voirie par Frédéric BONNARD :

Le curage des fossés s va débuter, ces prochains jours.

✓ Les travaux de la station d'assainissement vont débuter le lundi 23 mars, la mise en place des réseaux sur le chemin de Thorigny vont entraîner sa fermeture pendant les travaux. Un courrier va être transmis aux propriétaires riverains.

✓ Le SCOT ayant été approuvé de façon définitive, la révision du PLU pourra s'inscrire désormais dans un cadre stratégique clair permettant d'orienter les choix d'aménagement avec cohérence, tout en respectant les objectifs de développement du territoire.



✓ L'édition 2026 du rallye de Charbonnière sera de passage sur notre commune pour 2 spéciales le vendredi 17 avril.

Ce sont les spéciales 1 et 4 : Bibost/Bessenay/Montrottier/Brullioles. Les départs auront lieu route de Bessenay à 8h30 pour la spéciale 1 et 14h45 pour la spéciale 4.

La route de Bessenay (D650) sera interdite à la circulation à partir de 6h45. La réouverture en fin de rallye est prévue approximativement vers 18h30.

Les épreuves de reconnaissance du parcours par les pilotes sont programmées :

- Le samedi 11 avril de 9h00 à 19h00
- Le dimanche 12 avril de 8h0 à 12h00
- Le mercredi 15 avril de 9h00 à 19h00
- Le jeudi 16 avril de 8h00 à 12h00

Lors de ses reconnaissances les pilotes doivent respecter le code de la route comme tout usager de la route.

A partir de 8h, l'ISB et les classes en 6 tiendront une buvette pour se rafraîchir et se restaurer au départ des spéciales.

La séance est levée à 21h15

INFORMATIONS DE BIBOST

➤ La fête du printemps par l'école et les parents d'élèves, le vendredi 3 avril



La fête du printemps de l'école aura lieu le vendredi 3 avril vers 15h45.

À cette occasion, les enfants de l'école seront déguisés et défileront dans les rues du village.

Le départ se fera depuis la salle d'animation et le retour est également prévu à la salle d'animation.

Un goûter sera proposé par les parents d'élèves
Et ensuite, vivent les vacances !!!

➤ La fête des conscrits des classes en 6, le vendredi 8 mai.

Ton année se termine par un 6 ? Ou tu es un tout nouveau bébé de 2026 ?

Alors c'est ton année !

Rejoins-nous pour faire la fête des classes le vendredi 8 mai !

Le programme de la journée :

- 8h30 : rassemblement des conscrits
- 9h: photo
- 10h30 : messe
- 11h30: défilé
- 12h : vin d'honneur offert par la mairie.



Sans oublier l'ambiance de folie !

**N'hésite pas à contacter Anais VENET au 06.65.44.01.38
pour plus d'informations ou pour t'inscrire.**

➤ **La mairie recrute un(e) agent(e) technique polyvalent(e), CDD de longue durée.**

Voici le profil du poste : à diffuser autour de nous.

Métier : Un(e) agent(e) technique polyvalent(e) (catégorie C)

Collectivité : Commune de BIBOST

Adresse : 1 place de la Mairie 69690 BIBOST

Téléphone : 04.74.70.76.07

Mail : contact@mairie-bibost.fr

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires modulables selon profil et capacités

Poste à pourvoir dès que possible

Permis B

Missions :

Bâtiments communaux :

- Réalisation des interventions de maintenance sur les bâtiments communaux (électricité, plomberie, peinture, petite maçonnerie...)
- Réalisation de travaux de remise en état et d'amélioration des bâtiments et équipements communaux
- Nettoyage et entretien des équipements urbains

Voirie :

- Entretien de la voirie et espaces publics
- Entretien des espaces verts (tonte, désherbage, arrosage ...)
- Réalisation de petits travaux sur la voirie

Missions polyvalentes :

- Aide à la manutention de matériel lors des manifestations
- Distribution des informations officielles à la population

Savoir être :

- Être Autonome dans son travail
- Adaptabilité et polyvalence
- Avoir le sens de l'organisation de son activité
- Respecter les règles de sécurité
- Bonnes notions techniques en entretien de bâtiment

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante :

Mairie de BIBOST

1, place de la Mairie

69690 Bibost

ou par mail à l'adresse contact@mairie-bibost.fr.

➤ **La mairie recrute un(e) agent/agent(e) d'animation temps de cantine et de périscolaire**

Voici le profil du poste : à diffuser autour de nous.

Métier : Agent/ Agente d'animation temps cantine et périscolaire

Collectivité : Commune de BIBOST

Adresse : 1 place de la Mairie 69690 BIBOST

Téléphone : 04.74.70.76.07

Mail : contact@mairie-bibost.fr

Temps de travail : 20 heures hebdomadaires 11h00-14h00 16h30-18h30 (horaires non contractuels)

Rémunération selon régime indemnitaire.

Jours de travail : lundi-mardi-jeudi et vendredi pendant les périodes scolaires.

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2026.

Missions :

Temps périscolaires :

- Garde des enfants durant le temps de garderie du soir de 16h30 à 18h30
- Surveillance des enfants le temps de cantine de 11h30-14h00

Temps école :

- Aide à la maitresse 13h30-14h00

Savoir être :

- Bon relationnel avec les enfants et les enseignants
- Adaptabilité et polyvalence
- Patience
- Pédagogie
-

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante :

Commune de BIBOST

1 place de la Mairie

69690 Bibost

Ou par mail : contact@mairie-bibost.fr

➤ La mairie recrute un(e) agent/agente d'animation périscolaire

Voici le profil du poste : à diffuser autour de nous.

Métier : Agent/ Agente périscolaire
Collectivité : Commune de BIBOST
Adresse : 1 place de la Mairie 69690 BIBOST
Téléphone : 04.74.70.76.07
Mail : contact@mairie-bibost.fr

Temps de travail : 8 heures hebdomadaires 16h30 – 18h30 (horaires non contractuels)

Rémunération selon régime indemnitaire

Jours de travail : lundi-mardi-jeudi et vendredi pendant les périodes scolaires.

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2026.

Missions :

Temps périscolaires :

- Garde des enfants durant le temps de garderie du soir de 16h30 à 18h30

Savoir être :

- Bon relationnel avec les enfants et les enseignants
- Adaptabilité et polyvalence
- Patience
- Pédagogie

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante :

Commune de BIBOST

1 place de la Mairie

69690 Bibost

Ou par mail : contact@mairie-bibost.fr

➤ Un appel de l'APSJB (Association du Patrimoine de Saint Julien/B et de Bibost).



Nous organisons une exposition sur **l'histoire de la vigne et du vin dans nos villages** pour le weekend des journées du patrimoine des 19 et 20 septembre 2026.

Si vous possédez de vieilles photos, de vieux outils ou autres objets relatifs aux vendanges et à la vigne, n'hésitez pas à nous les prêter pour pouvoir les exposer. Nous vous les rendrons après l'exposition.

Merci pour votre participation.

Contact : Christiane Papillon par téléphone ou SMS au 06 52 65 74 00 ou par mail à christiane.papillon@free.fr

➤ Du théâtre à Bibost avec Bibol'and Scene.

La troupe de théâtre de Bibost nous propose la comédie burlesque « **Un Réveillon à la montagne** » d'Yvon Taburet.

Un réveillon où rien ne va se passer comme prévu... De quoi révéler la personnalité et les réactions de chaque protagoniste !

Bloquons **la date qui nous convient** et réservons (ou pas) au 07 45 27 78 76 ou via HelloAsso.

BIBOL'AND SCENE présente

UN RÉVEILLON À LA MONTAGNE

une comédie d'Yvon TABURET
mise en scène par Philippe GIOVANNETTI

avec
Gaétan BEAU
Michèle CARIAT
Christine GARNERET
Philippe GIOVANNETTI
Nicole JACQUET
Annie LAMANDE
Séverine RAY
Sylvie RICHE
Sylvie SERRAILLE
Anne VERMARE

BIBOST - salle des fêtes **2026**

SAMEDI 04/04 - 20h30 DIMANCHE 05/04 - 16h
VENDREDI 10/04 - 20h30 SAMEDI 11/04 - 20h30
DIMANCHE 12/04 - 15h

BRUSSIEU - salle des fêtes

SAMEDI 18/04 - 20h30 au profit de
DIMANCHE 19/04 - 15h l'association *Le Sourire d'Elias*

ENTRÉE ADULTE 9€ | ENFANT -12 ANS 5€ | GRATUIT -6 ANS

RÉSERVATION CONSEILLÉE | par téléphone ou via le QR code HelloAsso
07.45.27.78.76
avec ou sans réservation, VENEZ NOMBREUX

retrouvez-nous sur et

sites accessibles aux PMR

ne pas jeter sur la voie publique

➤ **Concours de boules lyonnaise**

On pense à s'inscrire !



POUSSETTE BOULE

BIBOST

MERCREDI 13 MAI 2026 à 18H30

Inscriptions : 15€

32 Doublettes 3 ET 4 D

½ finales et finale Mercredi 20 mai 18h30

Coupe GMA

Indemnités

1^{ere} partie 15€ ½ finale 100€

2^{me} partie 20€ Finale 200€

3^{eme} partie 40€ + lots et Fleurs

Complémentaire : Lots et fleurs

Inscription : 07 85 38 63 74



INFORMATIONS DU PAYS DE L'ARBRESLE

➤ Collecte de dons de sang.



Prochaine collecte de dons du sang :

Le mardi 14 avril 2026,
de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00

Salle Claude Terrasse L'Arbresle

Possibilité de prendre rendez-vous sur
<https://dondesang.efs.sante.fr/>

➤ Connaissez-vous Monsieur Philippe ?

 **Espace Découverte**
du Pays de L'Arbresle
18 place Sapéon - 69210 L'Arbresle



MONSIEUR PHILIPPE

TRACES ET RÉSONANCES, À LA CONFLUENCE DU VISIBLE ET DU SACRÉ
À TRAVERS LES PEINTURES DE JOSEPH FORESTIER

DU 4 MARS AU 25 AVRIL 2026

TEMPS FORTS

VERNISSAGE
Samedi 7 mars à 16h30

VISITE GUIDÉE/APÉRITIF
«SUR LES PAS DE
MONSIEUR PHILIPPE À
L'ARBRESLE »
Samedi 11 avril à 9h30
sur réservation.

**EXPOSITION GRATUITE
ET OUVERTE À TOUS**

 Organisée avec
le soutien des
Amis du Vieil
Arbresle

HORAIRES D'OUVERTURE
Mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; jeudi de 14h à 18h.

RENSEIGNEMENTS
Office de tourisme des Monts du Lyonnais
Bureau de L'Arbresle
18 place Sapéon 69210 L'Arbresle
04 82 90 10 85 - montsdulyonnaistourisme.fr





➤ Le festival du film Auralpin

La 23e édition du Festival du Film Auralpin, organisée par le Cinéma le Strapontin se tiendra du 31 mars au 4 avril

Projections, rencontres, courts et longs métrages, séances scolaires, jury...

Ce festival, porté par une équipe de bénévoles passionnés, célèbre le cinéma d'Auvergne-Rhône-Alpes et sa créativité foisonnante !

Pour en savoir plus et découvrir le programme en détail,
rendez-vous sur le site internet
<https://www.le-strapontin.com/>
ou à la mairie

